



MONTIGNY LES CORMELLES

DEPARTEMENT DU VAL DOISE

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALOISIER GARANTIR

- CADASTRE : Section AD n°336-537-782-784-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-

Propriété sise
41, rue de la Halle-rue des Beauvettes-rue des Bergères

PROPRIETE APPARTENANT A
LA SARL FR IMMOBILIER

PLAN DE DIVISION
ZONE URa

NOTA:

-II appartient au propriétaire de s'assurer de l'existence et de l'emplacement des réseaux mentionnés ou non au présent document.

-Nivellement indépendant.

-Coordonnées planimétriques indépendantes.

LIMITES FONCIERES:

-L'alignement de A à C défini à partir du plan de division établi en novembre 1979 par le cabinet TREMINTIN Géomètre-Expert à STAINS, l'alignement de C à K défini à partir du plan de division établi le 14 mars 2003 par l'AGET Géomètres-Experts à PARIS 19ème, l'alignement de K à N est une réapplication du cadastre et la limite foncière A-S définie à partir du plan de division établi le 15 juin 1977 par le cabinet HUCKI Géomètre-Expert à CORMELLES EN PARISIS

TRAVAUX A EFFECTUER:

-Les réseaux et les compteurs électrique, d'eau potable, téléphone et de gaz ainsi que les canalisations d'assainissement alimentant la PARTIE E devront être individualisés et faire l'objet d'un déplacement en fonction de leur emplacement (emplacement enterré non repéré) de manière à ne pas empêcher sur un des lots à bâtir issu de la division foncière.

SERVITUDES A CÉRER:

- /// Servitude de cour commune a, b, c et d de 14m² sur le LOT C au profit du LOT D.
- /// Servitude de cour commune c, d, e et f de 29m² sur le LOT D au profit du LOT C
- /// Servitude de cour commune g, h, i et j de 6m² sur la PARTIE E au profit du LOT D.

- ① Servitude de passage réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales et réseaux divers sur le LOT C au profit du LOT D.
- ② Trappe d'accès dépourvue d'escalier.

ECHELLE 1/200

Dessiné par:
Madame Johelle GOETHLMANN/AVEBAN, Géomètre-Expert D.P.L.G.
Bureau principal
64-66 Rue du Pressis-Bouchard 95130 RANCONVILLE-LE-GARENNE
Tel: 01 34 13 14 51
E-mail: goethlmann-aveban@wanadoo.fr
13, Rue de Sarmonville 95240 CORMELLES-EN-PARISIS
Dossier : M127-Div
Date : 17/07/2018

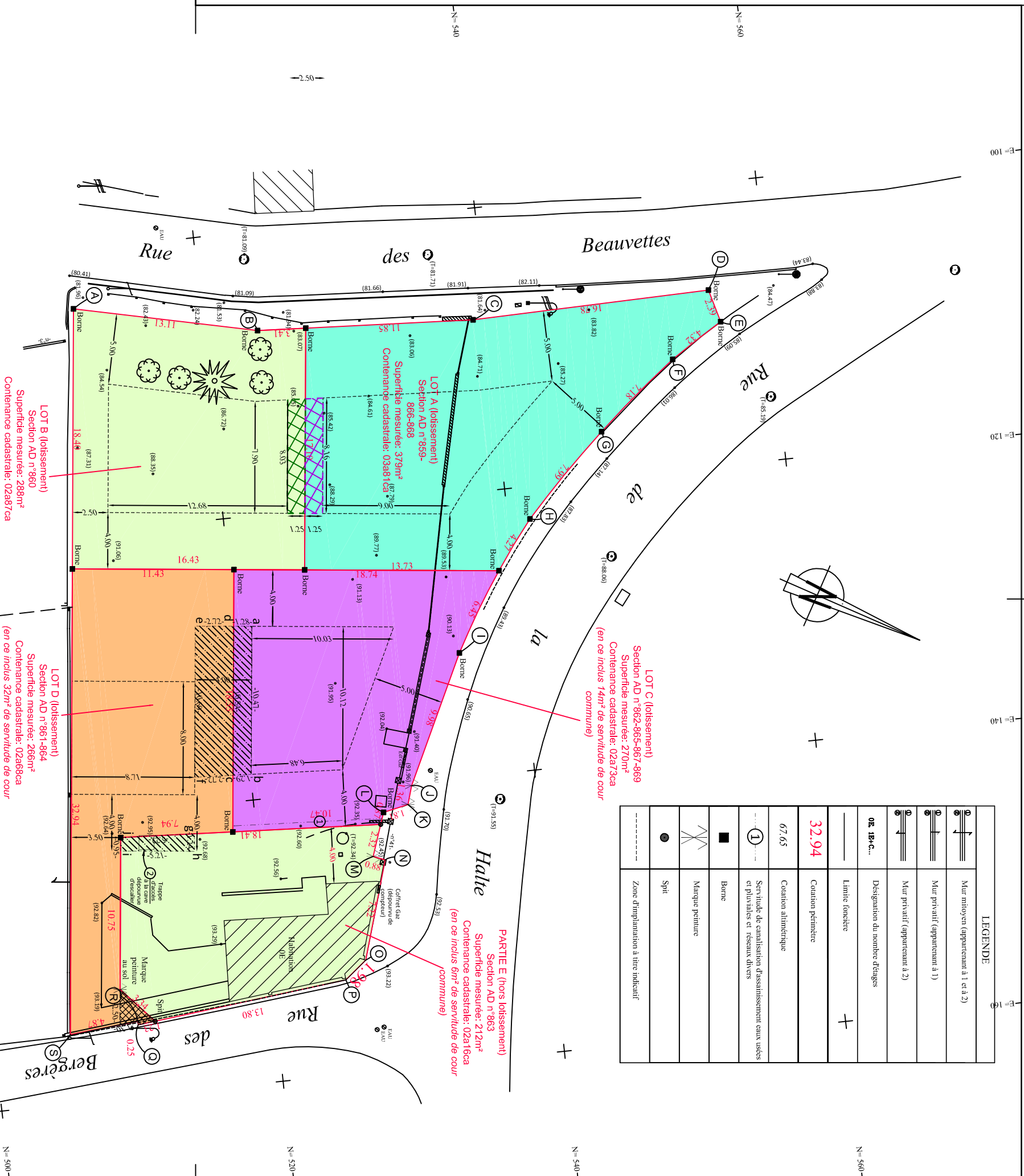
Emprise au sol maximum autorisée :
 LOT A : 151,6m²
 LOT B : 115,2m²
 LOT C : 108m²
 LOT D : 106,4m²

Emprise au sol maximum possible :
 LOT A : 103,9m²
 LOT B : 106,4m²
 LOT C : 84,4m²
 LOT D : 69,6m²

SERVITUDES A CÉRER
Fonds servant Lot A (fonds dominant Lot B)
 Servitude de cour commune.
 Superficie: 10m²

Fonds servant Lot B (fonds dominant Lot A)
 Servitude de cour commune.
 Superficie: 10m²

LEGENDE	
	Mur moyen (appartenant à 1 et à 2)
	Mur privatif (appartenant à 1)
	Mur privatif (appartenant à 2)
	Désignation du nombre d'étages
	Limite foncière
	Cotation périmètre
	Cotation altimétrique
	Servitude de canalisation d'assainissement eaux usées et pluviales et réseaux divers
	Borne
	Marque peinture
	Spil
	Zone d'implantation à titre indicatif



LOT C (lotissement)
 Section AD n°862-865-867-869
 Superficie mesurée: 270m²
 Contenance cadastrale: 02a/3ca
 (en ce inclus 14m² de servitude de cour commune)

PARTIE E (hors lotissement)
 Section AD n°883
 Superficie mesurée: 212m²
 Contenance cadastrale: 02a16ca
 (en ce inclus 6m² de servitude de cour commune)

LOT B (lotissement)
 Section AD n°860
 Superficie mesurée: 288m²
 Contenance cadastrale: 02a87ca

LOT D (lotissement)
 Section AD n°861-864
 Superficie mesurée: 266m²
 Contenance cadastrale: 02a68ca
 (en ce inclus 32m² de servitude de cour commune)

M. GONCALVES Manoel et
 Mlle MARTINS-MONTEIRO Ana
 Section AD n°513-514

Mme LIAUZUN Servécie et
 M. LIAUZUN Philippe
 Section AD n°511-512